Nevers le 1er juillet 2008

Les Conseillers Pédagogiques de La Nièvre

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale
Inspection Académique de la Nièvre
Place Saint Exupéry
58000 Nevers

S/C Monsieur Gien
Inspecteur de l'Education Nationale
Adjoint de Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Inspection Académique de la Nièvre
Place Saint Exupéry
58000 Nevers

Objet : préoccupations et réflexions des conseillers pédagogiques sur leur charge de travail.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Suite à la modification des Programmes et à la nouvelle organisation due à l'aménagement du temps scolaire, les conseillers pédagogiques de la Nièvre souhaitent attirer votre attention sur l'augmentation importante de leur charge de travail. Effectivement celle-ci est considérablement alourdie par :

- un nombre important de suivis de titulaires première année et d'enseignants pré-recrutés,
- une implication plus importante dans le cadre de l'augmentation du temps de formation en direction des T1 – T2,
- un nombre croissant de PE2 en formation à l'IUFM,
- l'augmentation du temps d'animation pédagogique,
- l'implication dans l'accompagnement des équipes pour la mise en place de l'aide directe aux élèves (60h),
- l'accompagnement éducatif et les projets de réussite éducative pour les ZEP.

Les conseillers pédagogiques s'inquiètent de savoir comment répondre à tous ces besoins. La multiplication de toutes ces missions entraîne une augmentation significative de l'amplitude de la journée et de la semaine. Dans un souci d'efficience et pour poursuivre un travail de qualité qui leur tient à coeur, les conseillers pédagogiques vous alertent sur la multiplicité des tâches qui leur incombent et vous demandent comment ces nouvelles contraintes seront prises en compte.

Nous vous prions de bien vouloir croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

les Conseillers Pédagogiques de la Nièvre

Copie : syndicats des enseignants.